

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02458

Numéro SIREN : 491 452 991

Nom ou dénomination : FITTINGBOX

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009596

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOULOUSE**

Date : 16/06/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/009596**
n° de gestion : **2006B02458**
n° SIREN : **491 452 991 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 16/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FITTINGBOX
644 Voie L'Occitane Immeuble Arizona - Bâtiment A 31670 LABEGE

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



FITTINGBOX

644 Voie L'Occitane
Batiment A Arizona
31670 LABEGE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

RIERA LE BOULC'H et Associés

109 avenue de Lespinet

Batiment C

31400 TOULOUSE

05.62.30.10.04.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	715 260	379 106	336 154	448 207	112 053	25.00
	Frais de développement	2 923 634	2 041 361	882 273	1 159 530	277 257	23.91
	Concessions, brevets et droits similaires	2 800 566	2 176 762	623 804	718 782	94 978	13.21
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				2 312	2 312	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	184 876	168 946	15 930	32 887	16 957	51.56
	Autres immobilisations corporelles	363 517	302 107	61 410	61 582	172	0.28
	Immobilisations en cours	2 312		2 312		2 312	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	909		909	909		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	27 540		27 540	26 290	1 250	4.75
	Total II	7 018 615	5 068 282	1 950 332	2 450 499	500 167	20.41
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	6 411		6 411	6 411		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				29 920	29 920	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 711 470	76 173	1 635 297	1 486 445	148 852	10.01
	Autres créances	2 155 356		2 155 356	1 238 780	916 576	73.99
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 928 147		1 928 147	2 930 476	1 002 330	34.20
	Charges constatées d'avance (3)	145 812		145 812	86 797	59 016	67.99
	Total III	5 947 196	76 173	5 871 023	5 778 829	92 194	1.60
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	25 566		25 566	51 133	25 567	50.00
	Primes de remboursement des obligations (V)				7 216	7 216	100.00
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 991 376	5 144 455	7 846 921	8 287 677	440 756	5.32

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

27 540
1 148 518

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 321 591) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	321 591 5 099 817	321 591 5 099 817				
	Réserves						
	Réserve légale	15 310	15 310				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	5 899	5 899				
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 494 420	1 398 686	1 095 735	78.34		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 193 380	1 095 735	97 645	8.91		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
Total I		1 754 817	2 948 197	1 193 380	40.48		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	1 137 926	736 678	401 248	54.47		
	Total II	1 137 926	736 678	401 248	54.47		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		7 216	7 216	100.00		
	Total III		7 216	7 216	100.00		
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires	676 319	1 230 003	553 683	45.01		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	843 597	1 157 470	313 873	27.12		
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	9 107	5 480	3 628	66.21		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		114 113	114 113	100.00		
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	768 849	615 330	153 519	24.95		
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	1 011 155	769 251	241 904	31.45		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		869	869	100.00		
	Produits constatés d'avance (1)	1 630 917	701 536	929 382	132.48		
Total IV		4 939 945	4 594 050	345 894	7.53		
Ecart de conversion passif (V)		14 234	1 536	12 698	826.84		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 846 921	8 287 677	440 756	5.32		
		3 820 799	2 841 905				

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/201912			Exercice N-131/12/201812		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	7 361	55 898	63 259	82 675	19 416	23.48	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 693 294	3 006 134	5 699 428	4 289 375	1 410 053	32.87	
Chiffre d'affaires NET	2 700 655	3 062 032	5 762 687	4 372 050	1 390 637	31.81	
Production stockée							
Production immobilisée			976 269	993 842	17 573	1.77	
Subventions d'exploitation			576 137	415 190	160 947	38.76	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37 354	203 721	166 367	81.66	
Autres produits			13 123	8 384	4 739	56.53	
Total des Produits d'exploitation (I)			7 365 569	5 993 187	1 372 382	22.90	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			35 770	77 206	41 436	53.67	
Variation de stock (marchandises)			38 005	6 313	44 318	702.04	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 035	155	880	569.77	
Autres achats et charges externes *			2 586 988	2 145 741	441 247	20.56	
Impôts, taxes et versements assimilés			76 347	79 440	3 093	3.89	
Salaires et traitements			2 837 213	2 139 119	698 094	32.63	
Charges sociales			1 137 523	865 843	271 680	31.38	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 609 119	1 506 776	102 343	6.79	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			70 447	49 408	21 039	42.58	
Dotations aux provisions							
Autres charges			44 478	62 376	17 898	28.69	
Total des Charges d'exploitation (II)			8 434 855	6 919 441	1 515 414	21.90	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 069 286	926 254	143 031	15.44	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		87		338	251	74.28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		7 216		32 569	25 353	77.84
Différences positives de change		247		145	102	70.64
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		7 549		33 051	25 502	77.16
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				7 216	7 216	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)		132 841		197 506	64 665	32.74
Différences négatives de change				764	764	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		132 841		205 486	72 645	35.35
2. Résultat financier (V-VI)		125 292		172 435	47 143	27.34
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 194 577		1 098 689	95 888	8.73
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				7 500	7 500	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				7 500	7 500	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 197		4 546	5 743	126.34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 197		4 546	5 743	126.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 197		2 954	1 757	59.48
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		7 373 118		6 033 738	1 339 381	22.20
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		8 566 499		7 129 473	1 437 026	20.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 193 380		1 095 735	97 645	8.91

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Augmentation de capital :

En date du 20 janvier 2020, le Directoire a constaté la réalisation de deux opérations d'exercice de BSA et de BSPCE, venant augmenter le capital de 19.056 euros.

Covid-19 :

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité ; la société met en place les mesures appropriées pour ses employés, pour poursuivre son activité malgré les mesures de confinement et assurer son financement.

Aucun impact n'est cependant à mentionner dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 et de nature à remettre en cause la convention de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Informations générales complémentaires

Frais de développement :

La société enregistre les frais de développement selon la méthode préférentielle d'enregistrement en immobilisations incorporelles. Ainsi, les dépenses de développement qui remplissent les critères d'activation sont inscrites en immobilisations.

Les coûts de développement constitutifs de la valeur de l'immobilisation incorporelle incluent les coûts au titre des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle, les salaires et autres coûts liés aux personnels directement engagés, ainsi que les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour générer l'actif.

Les frais de collection sont activés et amortis sur 2 ans.

Les projets de développement sont amortis à compter de la date de commercialisation et la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie probable des projets (3 à 5 ans).

Enregistrement du chiffre d'affaires :

- Activité ventes licences en mode « SAAS » (software as a service) prestation globale de mise à disposition d'un support (licence, site...) rendue de façon linéaire. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et de prestation de maintenance dans un contrat unique. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et Vente de prestation de maintenance dissociées contractuellement : La reconnaissance du CA se fait à la signature du contrat pour la licence (concomitant à la livraison) et au fur et à mesure de leur réalisation pour les prestations associées.
- Activité Studio / développements spécifiques : exécution de travaux ponctuels analysés comme des prestations discontinues au sens du Plan Comptable Général. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la prestation est réalisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	3 445 910		455 293
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 176 262		624 304
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	184 876		
Installations générales agencements aménagements divers	37 535		1 719
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	300 190		24 073
Immobilisations corporelles en cours			2 312
TOTAL	522 601		28 104
Autres participations	909		
Prêts, autres immobilisations financières	26 290		1 250
TOTAL	27 199		1 250
TOTAL GENERAL	6 171 973		1 108 951

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement		262 309	3 638 894	3 638 894
Autres immobilisations incorporelles			2 800 566	2 800 566
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			184 876	184 876
Installations générales agencements aménagements divers			39 254	39 254
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			324 263	324 263
Immobilisations corporelles en cours			2 312	2 312
TOTAL			550 705	550 705
Autres participations			909	909
Prêts, autres immobilisations financières			27 540	27 540
TOTAL			28 449	28 449
TOTAL GENERAL		262 309	7 018 615	7 018 615

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	1 838 173	844 604	262 310	2 420 467
Autres immobilisations incorporelles	1 455 169	721 594	0	2 176 762
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	151 989	16 957		168 946
Installations générales agencements aménagements divers	22 422	4 048		26 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	253 721	21 916	0	275 637
TOTAL	428 132	42 921	0	471 053
TOTAL GENERAL	3 721 473	1 609 119	262 310	5 068 282

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	844 604				
Autres immob.incorporelles TOTAL	721 594				
Instal.techniques matériel outillage indus.	16 957				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 048				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 916				
TOTAL	42 921				
TOTAL GENERAL	1 609 119				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	51 133		25 567	25 566

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	7 216		7 216		
TOTAL	7 216		7 216		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	8 085		8 085		
Sur comptes clients	54 018	44 880	22 725		76 173
TOTAL	62 103	44 880	30 810		76 173
TOTAL GENERAL	69 319	44 880	38 026		76 173
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		44 880	30 810		
financières			7 216		

Provisions pour dépréciation :

- La provision pour dépréciation des comptes clients enregistre les risques de recouvrement évalués par la société au vu de chaque dossier.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	27 540	27 540	
Clients douteux ou litigieux	199 128	199 128	
Autres créances clients	1 512 342	1 512 342	
Personnel et comptes rattachés	3 022	3 022	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	198	198	
Impôts sur les bénéfices	472 589	472 589	
Taxe sur la valeur ajoutée	57 671	57 671	
Divers état et autres collectivités publiques	453 338	453 338	
Groupe et associés	85	85	
Débiteurs divers	1 168 453	19 935	1 148 518
Charges constatées d'avance	145 812	145 812	
TOTAL	4 040 178	2 891 660	1 148 518

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	676 319	617 765	58 554	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	843 597	303 597	540 000	
Emprunts et dettes financières divers	3 628	3 628		
Fournisseurs et comptes rattachés	768 849	768 849		
Personnel et comptes rattachés	392 365	392 365		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	316 616	316 616		
Taxe sur la valeur ajoutée	265 162	265 162		
Autres impôts taxes et assimilés	37 012	37 012		
Groupe et associés	5 480	5 480		
Produits constatés d'avance	1 630 917	1 110 326	520 591	
TOTAL	4 939 944	3 820 799	1 119 145	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	867 556			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	140 620			140 620
Actions de préférence	1.0000	180 971			180 971

La société a émis et attribué plusieurs plan de BSPCE qui ont les caractéristiques suivantes :

- Attribution de 420 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 22/09/2019
- Attribution de 170 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 04/07/2020
- Attribution de 5904 BSPCE(1) d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 7491 BSPCE d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 2438 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 670 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 3348 BSPCE 5 / BSA 1 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 26/12/2021
- Attribution de 3516 BSPCE 6 / BSA 2 d'une valeur de 54.6€ exerçable jusqu'au 18/01/2028

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	715 260	
Total général	715 260	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

En 2019, cinq projets de développement remplissent les critères d'activation et sont immobilisés pour un montant total de 455.294 €. Il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces projets sont enregistrés au bilan au compte 203000 et ont commencé leur amortissement.

Pour rappel, les frais engagés pour la recherche et le développement par la société FITTINGBOX sur les 5 derniers exercices s'élèvent à (calculés selon l'évaluation CIR) :

- exercice 2015 : 1.255.543€
- exercice 2016 : 1.651.963€
- exercice 2017 : 1.815.584€
- exercice 2018 : 1.009.486€
- exercice 2019 : 1.417.933€

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	316 556	33.00
Site Allolunettes & FBX	175 154	20.00
Brevets	630 357	20.00
Collections marques	1 653 883	50.00

Brevets :

La valorisation des brevets intègre exclusivement les charges externes engagées et les coûts internes ne sont pas valorisés.

Collections marques :

érisé de modèles de marques est enregistrée en actif incorporel.

La valorisation retenue est au coût direct de production.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le fonds de modèles est amorti sur la durée d'exploitation commerciale de chaque collection soit sur 2 ans. En N+2, à l'issue de la période d'amortissement, la collection est mise au rebut.

Au 31/12/2019, le poste Collections/marques est donc constitué des collections 2018/2019 et 2019/2020 pour une valeur brute totale de 1654K€. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 521K€ et la dotation aux amortissements à 551K€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 & 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 & 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 & 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euro déterminée sur la base du taux interne en vigueur à la date de l'opération. Les créances, dettes et disponibilités sont évaluées à la clôture du 31 décembre 2019 au cours de fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Pour l'enregistrement des gains et pertes de changes liés à des opérations commerciales, la société applique le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture et les enregistre en résultat d'exploitation.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	303 522
Autres créances	455 378
Total	758 900

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	3 628
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 093
Dettes fiscales et sociales	572 460
Total	708 181

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	145 812
Total	145 812
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 630 917
Total	1 630 917

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	45
Employés	3
Total	48

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 667 165 -	472 588 -
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 197	
Résultat comptable (hors participation)	1 665 968 -	472 588 -

L'impôt société de l'exercice est un produit d'impôt du fait du crédit impôt recherche de 472.588€ dégagé sur l'exercice.

La société a opté pour l'enregistrement en résultat d'exploitation (poste subvention) du crédit impôt recherche.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Autres emprunts obligataires	676 319
Total	676 319

Il a été consenti au profit de la société BOOTSTRAP les garanties suivantes :

- nantissement de premier rang du fonds de commerce
- nantissement du premier rang des comptes bancaires
- nantissement de premier rang des créances
- nantissement de premier rang des droits de propriété intellectuelle

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			55 385	98 667	154 052
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				98 667	98 667
- dotations de l'exercice			12 316	73 441	85 757
Total			12 316	172 108	184 424
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				114 412	114 412
- exercice			12 588	74 670	87 258
Total			12 588	189 082	201 670
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			12 588	55 463	68 051
- entre 1 et 5 ans			12 588	51 050	63 638
Total			25 176	106 513	131 689

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite est estimé à partir du salaire actuel et sur les hypothèses suivantes :

- hausse salariale : 3%
- taux actualisation : 0.85%
- turn over : taux dégressifs de turn over compris entre 10% et 100% de probabilité de présence à l'âge de départ en fonction de l'âge actuel du salarié.

Ces hypothèses conduisent à estimer le montant de l'indemnité légale ou conventionnelle à 93.021€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- FITTINGBOX INC	754 463 -	100.00	205 467 -
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

FITTINGBOX

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 340.647 euros
Immeuble Arizona, Bâtiment A, 644 Voie l'Occitane, 31670 Labège
491 452 991 RCS Toulouse
La « **Société** »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 AVRIL 2020

Deuxième Résolution : Affectation du résultat – pertes

Les associés décident d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31/12/2019 et qui se chiffrent à 1193380 en totalité au compte report à nouveau qui de la somme de 1301040 euros, se trouve porté à la somme de 2494420 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Troisième Résolution : Renouvellement du mandat des membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale prend acte que les mandats des membres du Conseil de surveillance arrivent à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2019. L'Assemblée générale décide de renouveler les mandats des membres suivants du Conseil de surveillance à savoir :

- **La société ARIBEN PARTICIPATIONS**, représentant les Fondateurs de la Société
- **La société KREAXI** en tant que représentant du fonds FCP BV4 titulaire d'actions APA et APB
- **La société LBO GESTION France SAS** en tant que représentant du fonds FCPI SISA titulaire d'actions APA et APB
- **La société FIELMANN VENTURES Gmbh** en tant que titulaire d'actions APC

pour une période de trois années venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022. Il est proposé de ne pas renouveler le mandat de Mr Carlo PRIVITERA et de pourvoir à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Quatrième Résolution : Nomination en qualité de membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Directoire et les observations du Conseil de surveillance, décide de nommer :

- **M. Mathias MONRIBOT**

Né le 23 août 1972, à Montargis Demeurant 3 rue des Orfèvres, 56000 Vannes en qualité de membre du Conseil de Surveillance représentant le Groupe des Fondateurs, pour une période de trois années venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022. M. MONRIBOT déclare n'avoir aucune incompatibilité à exercer lesdites fonctions.

- **M. Guido CORNETTONE**

Né le 03 mars 1967, à Porto San Giorgio, FM, Italie Demeurant Via Francesco Baracca 15, 20900 Monza, Italie en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance, pour une période de trois années venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022. Mr. CORNETTONE déclare n'avoir aucune incompatibilité à exercer lesdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Cinquième Résolution : Pouvoir Formalité

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations notamment le cabinet MORVILLIERS SENTENAC pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Pour copie certifiée conforme



Le Président
Monsieur Ariel CHOUKROUN

FITTINGBOX

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 340.647 euros
Immeuble Arizona, Bâtiment A, 644 Voie l'Occitane, 31670 Labège
491 452 991 RCS Toulouse
La « **Société** »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 AVRIL 2020

Deuxième Résolution : Affectation du résultat – pertes

Les associés décident d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31/12/2019 et qui se chiffrent à 1193380 en totalité au compte report à nouveau qui de la somme de 1301040 euros, se trouve porté à la somme de 2494420 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Troisième Résolution : Renouvellement du mandat des membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale prend acte que les mandats des membres du Conseil de surveillance arrivent à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2019. L'Assemblée générale décide de renouveler les mandats des membres suivants du Conseil de surveillance à savoir :

- **La société ARIBEN PARTICIPATIONS**, représentant les Fondateurs de la Société
- **La société KREAXI** en tant que représentant du fonds FCP BV4 titulaire d'actions APA et APB
- **La société LBO GESTION France SAS** en tant que représentant du fonds FCPI SISA titulaire d'actions APA et APB
- **La société FIELMANN VENTURES Gmbh** en tant que titulaire d'actions APC

pour une période de trois années venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022. Il est proposé de ne pas renouveler le mandat de Mr Carlo PRIVITERA et de pourvoir à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Quatrième Résolution : Nomination en qualité de membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Directoire et les observations du Conseil de surveillance, décide de nommer :

- **M. Mathias MONRIBOT**

Né le 23 août 1972, à Montargis Demeurant 3 rue des Orfèvres, 56000 Vannes en qualité de membre du Conseil de Surveillance représentant le Groupe des Fondateurs, pour une période de trois années venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022. M. MONRIBOT déclare n'avoir aucune incompatibilité à exercer lesdites fonctions.

- **M. Guido CORNETTONE**

Né le 03 mars 1967, à Porto San Giorgio, FM, Italie Demeurant Via Francesco Baracca 15, 20900 Monza, Italie en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance, pour une période de trois années venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022. Mr. CORNETTONE déclare n'avoir aucune incompatibilité à exercer lesdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Cinquième Résolution : Pouvoir Formalité

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations notamment le cabinet MORVILLIERS SENTENAC pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Pour copie certifiée conforme



Le Président
Monsieur Ariel CHOUKROUN



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

*FittingBox S.A. à Directoire et
Conseil de Surveillance*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
FittingBox S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
644, voie l'Occitane - Bâtiment A Arizona - 31670 Labège
Ce rapport contient 21 pages
Référence : PSP - 202.001 RCA



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

FittingBox S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance

Siège social : 644, voie l'Occitane - Bâtiment A Arizona - 31670 Labège
Capital social : €. 340.647

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FittingBox S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 2 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les activités de la société sont la création, l'édition, le développement, la commercialisation de logiciels, progiciels, sites internet, l'installation et la maintenance de ces produits. La note « Enregistrement du chiffre d'affaires » de l'annexe décrit les principes, règles et méthodes comptables concernant le principe de reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Au titre de son activité, la société engage des dépenses de recherche et de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement qui sont inscrits à l'actif du bilan dès lors que tous les critères prévus à l'article 311-3.2 du plan comptable général sont satisfaits.

La note « Frais de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'amortissement des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle, et nous nous sommes assurés que la note « Frais de développement » de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil de Surveillance appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 7 avril 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

FITTINGBOX

644 Voie L'Occitane
Batiment A Arizona
31670 LABEGE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

RIERA LE BOULC'H et Associés

109 avenue de Lespinet

Batiment C

31400 TOULOUSE

05.62.30.10.04.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	715 260	379 106	336 154	448 207	112 053	25.00
	Frais de développement	2 923 634	2 041 361	882 273	1 159 530	277 257	23.91
	Concessions, brevets et droits similaires	2 800 566	2 176 762	623 804	718 782	94 978	13.21
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				2 312	2 312	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	184 876	168 946	15 930	32 887	16 957	51.56
	Autres immobilisations corporelles	363 517	302 107	61 410	61 582	172	0.28
	Immobilisations en cours	2 312		2 312		2 312	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	909		909	909		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	27 540		27 540	26 290	1 250	4.75
	Total II	7 018 615	5 068 282	1 950 332	2 450 499	500 167	20.41
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	6 411		6 411	6 411		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				29 920	29 920	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 711 470	76 173	1 635 297	1 486 445	148 852	10.01
	Autres créances	2 155 356		2 155 356	1 238 780	916 576	73.99
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 928 147		1 928 147	2 930 476	1 002 330	34.20
	Charges constatées d'avance (3)	145 812		145 812	86 797	59 016	67.99
	Total III	5 947 196	76 173	5 871 023	5 778 829	92 194	1.60
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	25 566		25 566	51 133	25 567	50.00
	Primes de remboursement des obligations (V)				7 216	7 216	100.00
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 991 376	5 144 455	7 846 921	8 287 677	440 756	5.32

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

27 540
1 148 518

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 321 591) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	321 591 5 099 817	321 591 5 099 817				
	Réserves						
	Réserve légale	15 310	15 310				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	5 899	5 899				
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 494 420	1 398 686	1 095 735	78.34		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 193 380	1 095 735	97 645	8.91		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
Total I		1 754 817	2 948 197	1 193 380	40.48		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	1 137 926	736 678	401 248	54.47		
	Total II	1 137 926	736 678	401 248	54.47		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		7 216	7 216	100.00		
	Total III		7 216	7 216	100.00		
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires	676 319	1 230 003	553 683	45.01		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	843 597	1 157 470	313 873	27.12		
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	9 107	5 480	3 628	66.21		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		114 113	114 113	100.00		
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	768 849	615 330	153 519	24.95		
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	1 011 155	769 251	241 904	31.45		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		869	869	100.00		
	Produits constatés d'avance (1)	1 630 917	701 536	929 382	132.48		
Total IV		4 939 945	4 594 050	345 894	7.53		
Ecart de conversion passif (V)		14 234	1 536	12 698	826.84		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 846 921	8 287 677	440 756	5.32		
		3 820 799	2 841 905				

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/201912			Exercice N-131/12/201812		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	7 361	55 898	63 259	82 675	19 416	23.48	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 693 294	3 006 134	5 699 428	4 289 375	1 410 053	32.87	
Chiffre d'affaires NET	2 700 655	3 062 032	5 762 687	4 372 050	1 390 637	31.81	
Production stockée							
Production immobilisée			976 269	993 842	17 573	1.77	
Subventions d'exploitation			576 137	415 190	160 947	38.76	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37 354	203 721	166 367	81.66	
Autres produits			13 123	8 384	4 739	56.53	
Total des Produits d'exploitation (I)			7 365 569	5 993 187	1 372 382	22.90	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			35 770	77 206	41 436	53.67	
Variation de stock (marchandises)			38 005	6 313	44 318	702.04	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 035	155	880	569.77	
Autres achats et charges externes *			2 586 988	2 145 741	441 247	20.56	
Impôts, taxes et versements assimilés			76 347	79 440	3 093	3.89	
Salaires et traitements			2 837 213	2 139 119	698 094	32.63	
Charges sociales			1 137 523	865 843	271 680	31.38	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 609 119	1 506 776	102 343	6.79	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			70 447	49 408	21 039	42.58	
Dotations aux provisions							
Autres charges			44 478	62 376	17 898	28.69	
Total des Charges d'exploitation (II)			8 434 855	6 919 441	1 515 414	21.90	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 069 286	926 254	143 031	15.44	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		87		338	251	74.28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		7 216		32 569	25 353	77.84
Différences positives de change		247		145	102	70.64
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		7 549		33 051	25 502	77.16
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				7 216	7 216	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)		132 841		197 506	64 665	32.74
Différences négatives de change				764	764	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		132 841		205 486	72 645	35.35
2. Résultat financier (V-VI)		125 292		172 435	47 143	27.34
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 194 577		1 098 689	95 888	8.73
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				7 500	7 500	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				7 500	7 500	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 197		4 546	5 743	126.34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 197		4 546	5 743	126.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 197		2 954	1 757	59.48
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		7 373 118		6 033 738	1 339 381	22.20
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		8 566 499		7 129 473	1 437 026	20.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 193 380		1 095 735	97 645	8.91

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Augmentation de capital :

En date du 20 janvier 2020, le Directoire a constaté la réalisation de deux opérations d'exercice de BSA et de BSPCE, venant augmenter le capital de 19.056 euros.

Covid-19 :

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité ; la société met en place les mesures appropriées pour ses employés, pour poursuivre son activité malgré les mesures de confinement et assurer son financement.

Aucun impact n'est cependant à mentionner dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 et de nature à remettre en cause la convention de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Informations générales complémentaires

Frais de développement :

La société enregistre les frais de développement selon la méthode préférentielle d'enregistrement en immobilisations incorporelles. Ainsi, les dépenses de développement qui remplissent les critères d'activation sont inscrites en immobilisations.

Les coûts de développement constitutifs de la valeur de l'immobilisation incorporelle incluent les coûts au titre des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle, les salaires et autres coûts liés aux personnels directement engagés, ainsi que les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour générer l'actif.

Les frais de collection sont activés et amortis sur 2 ans.

Les projets de développement sont amortis à compter de la date de commercialisation et la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie probable des projets (3 à 5 ans).

Enregistrement du chiffre d'affaires :

- Activité ventes licences en mode « SAAS » (software as a service) prestation globale de mise à disposition d'un support (licence, site...) rendue de façon linéaire. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et de prestation de maintenance dans un contrat unique. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et Vente de prestation de maintenance dissociées contractuellement : La reconnaissance du CA se fait à la signature du contrat pour la licence (concomitant à la livraison) et au fur et à mesure de leur réalisation pour les prestations associées.
- Activité Studio / développements spécifiques : exécution de travaux ponctuels analysés comme des prestations discontinues au sens du Plan Comptable Général. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la prestation est réalisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	3 445 910		455 293
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 176 262		624 304
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	184 876		
Installations générales agencements aménagements divers	37 535		1 719
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	300 190		24 073
Immobilisations corporelles en cours			2 312
TOTAL	522 601		28 104
Autres participations	909		
Prêts, autres immobilisations financières	26 290		1 250
TOTAL	27 199		1 250
TOTAL GENERAL	6 171 973		1 108 951

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement		262 309	3 638 894	3 638 894
Autres immobilisations incorporelles			2 800 566	2 800 566
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			184 876	184 876
Installations générales agencements aménagements divers			39 254	39 254
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			324 263	324 263
Immobilisations corporelles en cours			2 312	2 312
TOTAL			550 705	550 705
Autres participations			909	909
Prêts, autres immobilisations financières			27 540	27 540
TOTAL			28 449	28 449
TOTAL GENERAL		262 309	7 018 615	7 018 615

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	1 838 173	844 604	262 310	2 420 467
Autres immobilisations incorporelles	1 455 169	721 594	0	2 176 762
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	151 989	16 957		168 946
Installations générales agencements aménagements divers	22 422	4 048		26 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	253 721	21 916	0	275 637
TOTAL	428 132	42 921	0	471 053
TOTAL GENERAL	3 721 473	1 609 119	262 310	5 068 282

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	844 604				
Autres immob.incorporelles TOTAL	721 594				
Instal.techniques matériel outillage indus.	16 957				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 048				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 916				
TOTAL	42 921				
TOTAL GENERAL	1 609 119				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	51 133		25 567	25 566

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	7 216		7 216		
TOTAL	7 216		7 216		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	8 085		8 085		
Sur comptes clients	54 018	44 880	22 725		76 173
TOTAL	62 103	44 880	30 810		76 173
TOTAL GENERAL	69 319	44 880	38 026		76 173
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		44 880	30 810		
financières			7 216		

Provisions pour dépréciation :

- La provision pour dépréciation des comptes clients enregistre les risques de recouvrement évalués par la société au vu de chaque dossier.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	27 540	27 540	
Clients douteux ou litigieux	199 128	199 128	
Autres créances clients	1 512 342	1 512 342	
Personnel et comptes rattachés	3 022	3 022	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	198	198	
Impôts sur les bénéfices	472 589	472 589	
Taxe sur la valeur ajoutée	57 671	57 671	
Divers état et autres collectivités publiques	453 338	453 338	
Groupe et associés	85	85	
Débiteurs divers	1 168 453	19 935	1 148 518
Charges constatées d'avance	145 812	145 812	
TOTAL	4 040 178	2 891 660	1 148 518

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	676 319	617 765	58 554	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	843 597	303 597	540 000	
Emprunts et dettes financières divers	3 628	3 628		
Fournisseurs et comptes rattachés	768 849	768 849		
Personnel et comptes rattachés	392 365	392 365		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	316 616	316 616		
Taxe sur la valeur ajoutée	265 162	265 162		
Autres impôts taxes et assimilés	37 012	37 012		
Groupe et associés	5 480	5 480		
Produits constatés d'avance	1 630 917	1 110 326	520 591	
TOTAL	4 939 944	3 820 799	1 119 145	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	867 556			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	140 620			140 620
Actions de préférence	1.0000	180 971			180 971

La société a émis et attribué plusieurs plan de BSPCE qui ont les caractéristiques suivantes :

- Attribution de 420 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 22/09/2019
- Attribution de 170 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 04/07/2020
- Attribution de 5904 BSPCE(1) d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 7491 BSPCE d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 2438 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 670 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 3348 BSPCE 5 / BSA 1 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 26/12/2021
- Attribution de 3516 BSPCE 6 / BSA 2 d'une valeur de 54.6€ exerçable jusqu'au 18/01/2028

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	715 260	
Total général	715 260	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

En 2019, cinq projets de développement remplissent les critères d'activation et sont immobilisés pour un montant total de 455.294 €. Il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces projets sont enregistrés au bilan au compte 203000 et ont commencé leur amortissement.

Pour rappel, les frais engagés pour la recherche et le développement par la société FITTINGBOX sur les 5 derniers exercices s'élèvent à (calculés selon l'évaluation CIR) :

- exercice 2015 : 1.255.543€
- exercice 2016 : 1.651.963€
- exercice 2017 : 1.815.584€
- exercice 2018 : 1.009.486€
- exercice 2019 : 1.417.933€

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	316 556	33.00
Site Allolunettes & FBX	175 154	20.00
Brevets	630 357	20.00
Collections marques	1 653 883	50.00

Brevets :

La valorisation des brevets intègre exclusivement les charges externes engagées et les coûts internes ne sont pas valorisés.

Collections marques :

érisé de modèles de marques est enregistrée en actif incorporel.

La valorisation retenue est au coût direct de production.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le fonds de modèles est amorti sur la durée d'exploitation commerciale de chaque collection soit sur 2 ans. En N+2, à l'issue de la période d'amortissement, la collection est mise au rebut.

Au 31/12/2019, le poste Collections/marques est donc constitué des collections 2018/2019 et 2019/2020 pour une valeur brute totale de 1654K€. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 521K€ et la dotation aux amortissements à 551K€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 & 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 & 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 & 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euro déterminée sur la base du taux interne en vigueur à la date de l'opération. Les créances, dettes et disponibilités sont évaluées à la clôture du 31 décembre 2019 au cours de fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Pour l'enregistrement des gains et pertes de changes liés à des opérations commerciales, la société applique le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture et les enregistre en résultat d'exploitation.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	303 522
Autres créances	455 378
Total	758 900

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	3 628
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 093
Dettes fiscales et sociales	572 460
Total	708 181

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	145 812
Total	145 812
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 630 917
Total	1 630 917

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	45
Employés	3
Total	48

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 667 165 -	472 588 -
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 197	
Résultat comptable (hors participation)	1 665 968 -	472 588 -

L'impôt société de l'exercice est un produit d'impôt du fait du crédit impôt recherche de 472.588€ dégagé sur l'exercice.

La société a opté pour l'enregistrement en résultat d'exploitation (poste subvention) du crédit impôt recherche.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Autres emprunts obligataires	676 319
Total	676 319

Il a été consenti au profit de la société BOOTSTRAP les garanties suivantes :

- nantissement de premier rang du fonds de commerce
- nantissement du premier rang des comptes bancaires
- nantissement de premier rang des créances
- nantissement de premier rang des droits de propriété intellectuelle

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			55 385	98 667	154 052
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				98 667	98 667
- dotations de l'exercice			12 316	73 441	85 757
Total			12 316	172 108	184 424
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				114 412	114 412
- exercice			12 588	74 670	87 258
Total			12 588	189 082	201 670
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			12 588	55 463	68 051
- entre 1 et 5 ans			12 588	51 050	63 638
Total			25 176	106 513	131 689

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite est estimé à partir du salaire actuel et sur les hypothèses suivantes :

- hausse salariale : 3%
- taux actualisation : 0.85%
- turn over : taux dégressifs de turn over compris entre 10% et 100% de probabilité de présence à l'âge de départ en fonction de l'âge actuel du salarié.

Ces hypothèses conduisent à estimer le montant de l'indemnité légale ou conventionnelle à 93.021€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- FITTINGBOX INC	754 463 -	100.00	205 467 -
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			